

Forum des associations – Samedi 24 septembre

La municipalité et les associations du village vous proposent, le samedi 24 septembre après-midi, un forum des associations. Chaque structure aura l'occasion de vous présenter ses activités, modalités d'inscription, ... Y participeront également le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), le centre de loisirs et la médiathèque. A l'issue de cette manifestation sera organisée la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Les personnes concernées recevront une invitation prochainement.



La Municipalité et les Associations Estrésiennes vous donnent rendez-vous le **SAMEDI 24 SEPTEMBRE** de **14h à 17h30** à la **Salle des Fêtes André Cauchy** pour son premier

FORUM DES ASSOCIATIONS

Chaque association vous présentera ses activités et ses possibilités d'adhésion.

Seront présents :

- ACLAHME
- Association des Anciens Combattants
- Association de Parents d'Elèves
- Bien Vivre à Estrées
- Butte Estrésienne
- Collectif 1026
- Football Club d'Estrées
- Village Estrées Vert
- Tous en forme

Avec la participation des membres du Centre de loisirs, du Conseil Municipal des Jeunes et de la médiathèque

Venez nombreux !

IPNS

Cours de guitare

Vous avez envie de découvrir la guitare, de voir si vous êtes capable de vous lancer dans un apprentissage adapté à vos attentes, ou encore, vous savez déjà vous débrouiller mais vous souhaitez vous perfectionner, n'hésitez pas, contactez Bernard. Il peut vous proposer des cours de guitare selon vos besoins :

- Initiation et/ou perfectionnement
- Cours collectifs et individualisés
- Destiné aux adultes et enfants de 10 ans et plus
- En présentiel et à distance

Théorie musicale adaptée à la guitare, technique et pratique de l'instrument.

Participation financière pour 10 heures de cours : 30€ à verser au bénéfice d'une association caritative (avec réduction d'impôt possible), 15€ si non imposable. Contact : Bernard Deroo - bderoo@numericable.fr - 06 83 41 11 02

Tous en forme – A vos agendas

L'association est heureuse de vous informer qu'elle reprend ses cours de Stretching Postural le mercredi 14 septembre 2022 de 18h15 à 19h15 à la salle des fêtes. Le premier cours est offert.

Renseignements au 06 70 06 16 99 ou par mail tousenforme59@gmail.com

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 septembre**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées

Tél : 03 27 89 61 21

mairie@estrees.fr

www.estrees.fr



AGENDA

Septembre 2022

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|-----------------------------|-------|------------------------------|--|----------|---|----------|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| | | | Rentrée des classes (pas de garderie le matin) Ramassage des végétaux et des recyclables ♻️ | | Mairie ouverte 9h15 – 11h45 | |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| Médiathèque : 16h00 à 18h30 | | Ramassage des verres ♻️ | Ramassage des végétaux et des recyclables ♻️ | | Mairie fermée | |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| Médiathèque : 16h00 à 18h30 | | | Ramassage des végétaux et des recyclables ♻️ Food Truck | | Mairie fermée | |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| Médiathèque : 16h00 à 18h30 | | Ramassage des encombrants ♻️ | Ramassage des végétaux et des recyclables ♻️ | | Mairie fermée Forum des associations 14h – 17h30 | |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |
| Médiathèque : 16h00 à 18h30 | | | Ramassage des végétaux et des recyclables ♻️ Food Truck | | | |

Notes :

- A partir du lundi 29 août, reprise des horaires habituels de la mairie : les lundis et vendredis de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 ; les mardis, mercredis de 9h15 à 11h45 ; les samedis (semaines impaires) de 9h15 à 11h45.
- Pas de permanence de l'assistante sociale en septembre. La prochaine permanence aura lieu le 6 octobre.
- Le Conseil Municipal des Jeunes ne s'est pas encore réuni. Les informations concernant l'ouverture de la ludothèque seront communiquées via le panneau lumineux et Facebook.

Rentrée scolaire 2022

La rentrée scolaire aura lieu **le jeudi 1^{er} septembre** pour tous les enfants de l'école d'Estrées. L'accueil se fera pour toutes les classes par la rue du chalet. **Les nouveaux horaires seront les suivants : 8h30 à 11h45 et 13h45 à 16h30.**

Les réservations pour la cantine et la garderie sont ouvertes depuis le 22 août et jusqu'au mardi 30 août à minuit sur votre espace famille du site INOE pour les enfants déjà inscrits à la restauration scolaire. Pour les enfants non-inscrits, merci de vous rapprocher de la mairie afin d'obtenir le formulaire d'inscription, qui après traitement vous permettra d'effectuer la réservation de repas sur le site. La garderie ne sera pas ouverte le matin du jour de la rentrée mais sera ouverte le soir. Elle retrouvera un fonctionnement normal les jours suivants. Nouveauté pour la rentrée 2022-2023, vous aurez désormais la possibilité de régler votre facture de garderie et de cantine de façon dématérialisée sur l'espace famille INOE.

Food truck « Au plaisir »

Après une première expérience concluante, lors de sa participation aux fêtes du Mont Carmel, le Food truck « Au plaisir » sera sur notre commune les 15 et 29 septembre en soirée. Il s'installera sur le parking avant de la mairie.

Ramassage des encombrants

Le ramassage des encombrants aura lieu le mercredi 21 septembre. La collecte aura lieu dès 6h. Pensez à présenter vos déchets la veille à partir de 19h. Le volume pouvant être collecté est de 2m³ maxi par habitation.

Nos amis les chiens...

Plusieurs plaintes nous sont parvenues en mairie concernant **des aboiements de chiens intempestifs**. La législation recense les aboiements dans plusieurs Codes (Civil, Pénal, et Code de Santé Publique), mais il peut aussi exister des réglementations préfectorales et communales apportant des précisions sur ces troubles, ainsi que sur les sanctions encourues par les propriétaires. Retenons la définition du CSP (article R.1334-31) : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

En premier lieu, il convient bien sûr, au propriétaire du chien à l'origine des troubles, de tout faire pour essayer d'en comprendre l'origine, afin de les prévenir, quitte à prendre conseil auprès de personnes compétentes (vétérinaires, éducateurs canins...).

Pour la victime, il est d'abord conseillé de se rapprocher du propriétaire du coupable (éventuellement à plusieurs pour que la démarche ait plus de poids), afin que la personne concernée prenne conscience de la nuisance occasionnée par son chien et mette en œuvre des mesures efficaces.

Ce n'est qu'en cas d'échec des conciliations à l'amiable qu'on pourra alerter la mairie en premier lieu, puis la gendarmerie ou le commissariat, afin de faire constater la nuisance ; le cas échéant, une amende pourra être infligée au propriétaire de l'aboyeur.

Nous vous rappelons également que **les chiens doivent être tenus en laisse** lors des promenades dans le village. Par ailleurs, les propriétaires sont tenus de **ramasser les déjections**. Des distributeurs de sachets pour déjections et des poubelles sont disponibles dans le village. Nous vous remercions de votre bienveillance.

Information trésorerie

A compter du 01/09/2022, la trésorerie d'Arleux est définitivement fermée. L'activité est transférée au SIP de Douai (Impôts) et au SGC de Douai (Communal) - 195 rue de Roubaix 59500 Douai - sip.douai@dgfip.finances.gouv.fr 03 27 93 48 70 (Impôts) et sgc.douai@dgfip.finances.gouv.fr 03 27 95 67 67 (Communal).

Sachez que vous pouvez régler par Carte Bancaire ou numéraire (max 300€) chez votre buraliste agréé « Paiement de Proximité » si votre avis présente un QR Code.

Liste des buralistes agréés paiement de proximité du secteur :

- 1/ Le Grand National - Europêche, 1A rue de la Chaussée 59151 Arleux
- 2/ Café de la mairie, 7 rue de la rose 59151 Bugnicourt
- 3/ Au 421, 16 rue Calmette 59265 Aubigny au Bac
- 4/ Tabac Presse, 14 rue de Cambrai 59151 Cantin
- 5/ Tabac Presse Féchain, 7 rue Pierre Bochu 59247 Féchain
- 6/ Le petit Caporal, 16 grand rue 59259 Lécuse

Vous pouvez retrouver la liste de tous les buralistes agréés « Paiement de Proximité » sur : <https://www.impots.gouv.fr> rubrique Particulier-Paiement de Proximité

Nouveaux habitants arrivés depuis avril 2019

Vous êtes arrivés à Estrées dernièrement ? Faites-vous connaître de nos services ! Chaque année, nous organisons une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. La prochaine aura lieu le samedi 24 septembre en fin d'après-midi.

Pour les invitations, nous nous basons sur les renseignements recueillis sur les fiches population.

Alors si vous êtes arrivés sur Estrées depuis avril 2019 et que vous n'êtes pas encore passés saluer Karine et Adéline en mairie, nous vous encourageons à le faire. Aucune donnée confidentielle ne sera enregistrée. Nous respectons la RGPD.

Braderie "Au bonheur des mômes" et Salon Bien Vivre au Naturel du 8 et 9 octobre 2022

Bien Vivre à Estrées organise :

- **le samedi 8 octobre 2022 de 14 h à 17 h 30, dans la salle de fêtes André Cauchy**, sa 12^{ème} braderie intitulée "Au bonheur des mômes". Sont admis à la vente tous les jeux du 1^{er} âge aux jeux vidéos, les jeux de société et de construction, tous les vêtements de bébé et enfant jusqu'à 12 ans ainsi que tous les articles de puériculture. Une vente de boissons et de restauration vous sera proposée sur place.

Le tarif de réservation de la table de 1,65 m est de 3 € pour les adhérents à BVE et de 6 € pour les non-adhérents. Réservation pour les exposants à la médiathèque d'Estrées (près de la mairie), **le samedi 1 octobre 2022 de 10 h à 12 h**. Vous pouvez obtenir des renseignements auprès de M. Philippe LENOIR (06 50 15 35 18).

- sa deuxième édition du salon du Bien Vivre au Naturel **le dimanche 9 octobre 2022 à la salle des fêtes André Cauchy à Estrées, de 10 h à 17 h**. Le thème est : rapprocher l'Homme et la nature.

Au programme :

- **Conférence de 11 h à 12 h sur le développement durable dans mon quotidien**

- **Exposants - thèmes** : De fil en aiguille, Fleurs et créations, Décorations d'intérieur, Détournements d'objets, Objets bio et éco-responsables, Tak'Aloe, Harmoni'sons-nous, Apiculture, Couture et récupération, Yoga du rire, Solaire du Nord, L'Ame agit des sens, Couture et Tricot, H²O, Lumino-relaxothérapie Psio.

- **Atelier** (après-midi) : initiation à la lacto-fermentation.

Un point restauration sera à votre disposition par **l'Atelier Food Truck**. **L'entrée à ce salon est gratuite et ouverte à tous.**

Vigilance sécheresse – nouvelles mesures

SÉCHERESSE
Les bassins Audomarois,
Delta de l'Aa,
Sambre, Lys, Marque, Deûle,
Scarpe amont, Sensée,
Escout placés en **ALERTE**

Mesures mises en place :

Secteur industriel, artisanal et commercial

- Limitation de la consommation d'eau au stricte nécessaire

Secteur agricole

- Prélèvement dans une voie d'eau sous conditions
- Interdiction de l'irrigation des cultures les samedi et dimanche de 10H à 18H

Autres usagers

- Interdiction de l'utilisation de l'eau pour le lavage des véhicules hors des stations professionnelles
- Interdiction de l'arrosage de 9h00 à 19h00 des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des jardins potagers, des espaces sportifs de toute nature
- Interdiction du remplissage des piscines privées à usage familial supérieures à 20 m³

L'Amicale des Tireurs de la Sensée organise son

BALL TRAP

ESTREES

59151

Le 4 septembre 2022
10h – 20 h
Route d'Arleux

CONCOURS avec nombreux lots
Parcours de chasse et fosse
Machines automatiques
Vente de cartouches
Restauration sur place

IPNS